

COMPTE-RENDU
du CONSEIL MUNICIPAL
de BAN-DE-LAVELINE

SEANCE du JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017

- Sur proposition du SMDEV (Syndicat Mixte Départemental d'Electricité) :
 - ✓ Approbation du programme de renforcement du réseau électrique sur Hautgoutte (poste Gotelle), pour un coût de 174 400 € sans aucune participation financière de la commune
 - ✓ Approbation de la modification des statuts

- Décision d'adhérer pour 2018 à l'ATD (Agence Technique Départementale) pour une assistance d'ingénierie à la commune dans divers domaines (voirie, bâtiments...)

- Approbation d'un contrat de bail pour un logement communal à effet du 1^{er} janvier 2018

- Approbation d'une convention avec la commune de La Croix-aux-Mines, pour la mise à disposition de leur agent spécialisé « école maternelle » à l'école de Ban-de-Laveline, à compter du 8 janvier 2018, suite au départ en retraite de Madame Danielle HUMBERT

- Avis favorable aux demandes d'adhésion au SMIC (Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale des Vosges) des collectivités suivantes : **commune de Boulaincourt, Syndicat intercommunal Eau et Assainissement des Côtes et de la Ruppe, SIVOS Les Coquelicots et le SI des Eaux de la Vraine et du Xaintois.**

Information :

Le jury des illuminations passera dans le village JEUDI 28 DÉCEMBRE 2017 dans la soirée

Le 22 décembre 2017

Le Maire,
Stéphane DEMANGE

